

RECHERCHE UN•E STAGIAIRE - 6 MOIS

stage valorisation des matériaux biosourcés

CONTEXTE

Le Vercors labellisé Parc naturel régional depuis 1970 est reconnu pour la qualité et la diversité de ses paysages : plateaux d'altitude agricoles, aplombs rocheux monumentaux, grandes forêts de hêtraie-sapinière, paysages emblématiques à l'échelle nationale voire internationale, cols perchés en surplomb de reculées karstiques,... Le Vercors est également un territoire habité dont les richesses font l'objet d'une dynamique de valorisation par, notamment, la transformation des productions d'origine agricole et forestière.

Depuis 2016, l'ambition du Vercors à devenir « territoire à énergie positive » via le dispositif TEPOS, propose des axes de travail en direction des collectivités et des acteurs privés. Ceci a pour but de favoriser la réduction de la demande en énergie, en particulier dans les domaines du bâtiment et de la mobilité.

Enfin, en tant que territoire habité et en croissance démographique constante depuis les années 80, dans pratiquement tous les secteurs du territoire du Parc, de nombreux projets de construction neuve et de réhabilitation du parc immobilier ancien prennent place. Ces projets peuvent faire l'objet d'un accompagnement par les « espaces info énergie » de l'Isère ou de la Drôme, ou bénéficier des aides des plateformes de rénovation énergétique mises en place par les intercommunalités. A l'heure où la future charte du Parc du Vercors est en passe d'être validée, où les matériaux biosourcés ou écomatériaux sont largement plébiscités à l'échelle nationale et régionale, l'approfondissement de ce sujet pour le Parc du Vercors apparaît aujourd'hui indispensable.

Le stage proposé en 2022 s'inscrit dans la continuité de la mission réalisée par un stagiaire en 2021. Il vise ainsi la mise en oeuvre d'actions à court terme valorisant les matériaux biosourcés. A noter que le stage effectué en 2021 a permis de dresser un état des lieux du marché, des acteurs et des ressources locales pour les matériaux biosourcés ; de recenser des expériences et réalisations mettant en oeuvre des matériaux biosourcés ; et d'établir des pistes d'actions dans le domaine à court et moyen-long termes.

ZOOM SUR... LA MISSION

LA OU LE STAGIAIRE AURA À :

- Approfondir l'état de la connaissance et être en veille sur les sujets d'utilisation des matériaux biosourcés et de la rénovation thermique, avec une approche territoriale. La terre crue, la paille et le bois nécessiteront une attention particulière. De même, il s'agira de documenter la « RE2020 ».
- Reprendre le plan d'action issu du travail de stage 2021 au regard de la programmation annuelle du Parc et des opportunités, en lien avec les autres services du Parc notamment. Une priorisation construite au sein du service Aménagement en découlera, ainsi que la mise en oeuvre des premières actions.
- Effectuer un travail de préfiguration du guide pour la réhabilitation thermique des bâtiments et l'usage des matériaux biosourcés.

En s'appuyant sur la capitalisation des connaissances réalisée en 2021, il s'agira de préparer la conception du guide qui permettra de lier les options techniques en faveur de l'efficacité énergétique au respect du patrimoine. En effet, ce document vise à :

- Reprendre les éléments de connaissance utiles à tous (la réglementation, les aides, les comportements d'un bâtiment, le cycle de vie et l'énergie grise des matériaux, les matériaux biosourcés potentiellement mobilisables, les (sur)coûts associés, etc.)
- Remettre en perspective les solutions proposées selon les types de bâtiments du Vercors et les travaux à réaliser selon les objectifs que l'on vise
- Réaliser une partie spécifique en faveur de l'usages des matériaux biosourcés.

■ Préfigurer le dispositif de commande groupée de matériaux biosourcés (isolants), dont les étapes clés seront les suivantes :

- Appel à manifestation d'intérêt auprès des particuliers du Parc, pour estimer les volumes à commander ;
- Négociation des prix d'achat auprès des distributeurs locaux et choix du distributeur ;
- Commande ferme avec engagement financier des personnes intéressées ;
- Organisation de la réception des matériaux.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le/la stagiaire sera accueilli.e dans les locaux de la Maison du Parc, à Lans-en-Vercors, selon les règles sanitaires en vigueur.

Durée du stage : 6 mois

Permis B obligatoire pour les déplacements

PROFIL REQUIS

- ☒ Culture générale en environnement (climatologie, écologie, agronomie), culture constructive et connaissances en architecture
- ☒ Capacité d'organisation et d'analyse de données environnementales (dont bases en statistiques)
- ☒ Base de la production sous SIG
- ☒ Bonnes capacités rédactionnelles
- ☒ Capacité de travail en équipe
- ☒ Sens de la communication auprès de publics variés (techniciens, élus, gestionnaires, agriculteurs)

CANDIDATURES

A adresser par courriel à sandrine.collavet@pnr-vercors.fr :

- Un curriculum vitae détaillé et une synthèse de tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury
- Une lettre de motivation.

Préciser dans le sujet de l'e-mail : Candidature stage «valorisation des matériaux biosourcés Vercors»

Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 2022

Un entretien (éventuellement possible par visio-conférence) sera programmé pour les candidats pré-sélectionnés.

CONTACT

Pour toute précision, les candidats sont invités à prendre contact avec Marie Kouklevsky - chargée de mission urbanisme et SIT

marie.kouklevsky@pnr-vercors.fr

06 46 90 05 88